

# Le port agit pour les territoires

Au-delà de son action en faveur du transport fluvial, la direction territoriale de Paris concentre ses investissements sur le développement territorial, par la création de hub logistiques vecteurs d'emplois mais aussi de ports urbains ouverts sur la ville.



- Direction territoriale de Paris -  
Publié le 11 Février 2019

## Renforcer l'attractivité et la compétitivité des territoires

Le direction territoriale de Paris participe activement au développement durable des territoires.

Localisation, dessertes multimodales, infrastructures (quais, estacades, darses...), patrimoine (entrepôts, locaux d'activités, bureaux...), ou encore prestations de services (sécurité, entretien...) : le Port propose aux entreprises des secteurs logistiques, des éco-industries et touristiques, un écosystème favorable à leur implantation et au développement de leurs activités.

Au plus près du terrain, HAROPA PORT favorise les synergies par l'émergence de véritables clusters industriels et d'une économie circulaire, relocalisée et créatrice d'emplois grâce à la proximité des entreprises clientes. Sur la plateforme de Bonneuil-sur-Marne, des rencontres de l'emploi organisées en partenariat avec Pôle emploi et la Chambre de Commerce et d'Industrie permettent ainsi de favoriser l'insertion sociale au plus près du terrain.

**CRÉATION  
D'EMPLOIS**

600  
ENTREPRISES

15 600  
EMPLOIS\*

1,2 Mrd €  
DE RICHESSE  
PRODUITE\*

## Développer et entretenir le lien social en renforçant le dialogue et le soutien aux activités d'intérêt général

Pour maintenir l'activité économique et industrielle dans le tissu urbain, la direction territoriale de Paris conçoit des ports ouverts sur la ville, respectueux de leur environnement et engagés dans une démarche d'amélioration continue basée sur le dialogue avec le territoire.

### Un programme d'actions concerté

A l'échelle du réseau de la direction territoriale de Paris, le Schéma de services portuaires d'Ile-de-France traduit les grandes orientations du projet stratégique du port en un plan d'actions par ports et par filières. Il est concerté avec l'ensemble des parties prenantes. A l'échelle des principales plateformes, des Schémas d'aménagement et de développement durable – SADD ou SODD sont également élaborés de manière concertée avec l'ensemble des parties prenantes du port (entreprises, riverains, collectivités). Ils visent à garantir une insertion urbaine de qualité, un aménagement écologique des berges de Seine, la création d'espaces verts et une gestion exemplaire de la ressource en eau.

**Faciliter les projets portuaires dans le cadre**  
URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/paris/le-port-agit-pour-les-territoires>

## □ **Enrichir les projets portuaires dans le cadre d'un dialogue actif avec les parties prenantes**

Les équipes de HAROPA PORT assurent un suivi régulier des conditions d'exploitation des installations portuaires et des espaces amodiés aux clients. Les Cahiers de prescriptions architecturales et paysagères ou les Chartes d'exploitation sont des documents de référence à destination des entreprises. Celles-ci s'engagent à respecter la cohérence des aménagements sur la zone portuaire (qualité du bâti, signalétique, plan lumière,...) pour permettre une meilleure insertion des ports dans leur environnement.

Ces différents documents sont rendus publics dans le cadre d'Instances permanentes de concertation des 3 plateformes portuaires franciliennes qui réunissent les parties prenantes locales (riverains, associations, entreprises, institutionnels. Objectif : définir et mettre en œuvre des actions concrètes pour améliorer l'insertion du port dans son environnement. En plus d'être un lieu d'informations et d'échanges sur la vie du port et sur le suivi de son impact environnemental, cette instance définit le travail partenarial à engager et orchestre l'ensemble de la démarche de concertation.

A travers une pratique de la concertation qui s'enrichit continuellement, la direction territoriale de Paris structure son action en interne pour intégrer au mieux le dialogue territorial dans les projets. Au-delà des concertations réglementaires encadrées par la loi, HAROPA PORT engage des démarches de dialogue volontaires sur ses projets d'aménagement, convaincu qu'elles contribuent à en améliorer le contenu.

En 2018, la direction territoriale de Paris a réuni plus de 30 temps d'échange.

L'exemplarité dans nos pratiques